



Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2018

Foyer Educatif LA PASSERELLE

2018 EN SYNTHÈSE

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

La création du service de rencontre fratrie CASTOR & POLLUX à destination des jeunes accueillis permet dorénavant d'offrir un lieu de rencontre pour des frères et sœurs. Dans un premier temps pour les jeunes accueillis au sein de l'institution qui n'ont pas d'espace pour jouer, discuter, vivre des moments avec leurs frères ou sœurs vivants en famille ou dans une autre institution. Dans un deuxième temps, nous avons pour ambition de l'ouvrir pour des enfants et adolescents accueillis dans d'autres institutions. CASTOR & POLLUX propose une rencontre, un instant pour permettre l'échange, au travers d'une activité manuelle, ludique, un jeu de société, un jeu vidéo, une sortie, du shopping ou toute autre activité faisant lien. L'espace de ces rencontres se veut simple et adaptable à chacun en fonction des âges des enfants. En fin de rencontre, une photo instantanée est réalisée et donnée à chacun pour clôturer ce moment ; cette photo permet par la suite aux enfants et adolescents de se représenter l'instant vécu ensemble. Elle est à la fois unique et commune, car le système « polaroid » capte l'instant et le restitue et ce n'est donc jamais le même moment deux fois de suite. Chacun repart avec son souvenir et peut être l'envie, la capacité d'en créer d'autres.

■ LES PERSONNES ACCUEILLIES

Nous avons évoqué, lors d'une précédente discussion budgétaire avec le département de l'ESSONNE, une proposition visant à la construction d'un pavillon aux normes en matière d'accessibilité, en remplacement de celui de Marolles qui ne peut être acheté, avec la possibilité d'accueillir quatre jeunes présentant un handicap moteur, toujours relevant du dispositif de protection de l'enfance. Les discussions sont en cours concernant ce projet et s'il aboutit, cela viendra pérenniser davantage les structures de l'institution. Ce nouveau bâtiment pourrait être accueilli sur la commune de LA NORVILLE où nous sommes en attente d'une réponse des services du département quand à un terrain resté en jachère depuis près de 40 ans.

Le Foyer éducatif LA PASSERELLE avec l'association AVVEJ ont répondu par le passé à l'appel à projet du Conseil Général de l'ESSONNE concernant un service de Visite Médiatisée. La commission n'avait pas retenu notre projet, néanmoins, nous sommes toujours attentif aux attentes du secteur et forces de proposition au regard des évolutions. Par ailleurs, l'accueil modulable est toujours étudié avec attention et nous pourrions être force de proposition en cas de besoin.

■ FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

Nous avons revisité le Projet Educatif Personnalisé (PEP), qui est donc une annexe du DIPC en tenant compte de la loi de mars 2016 et toujours en absence de Projet Pour l'Enfant. Cet outil déjà fort ancien dans notre institution vient préciser les objectifs, les moyens et la temporalité de nos actions éducatives en direction des jeunes que nous accueillons. Les jeunes participent activement à cette élaboration et nous présentons le PEP aux parents ainsi qu'aux travailleurs sociaux du département.

Dans le cadre de nos soirées CAUSERIES où nous invitons une personne extérieure afin qu'elle nous parle de son parcours, de son histoire et/ou de son métier, nous avons eu la joie et l'honneur de recevoir madame Sonia ROLLAND, Miss France en 2000. Cette soirée a été l'occasion pour les nombreux jeunes présents de discuter avec elle. Elle leur a parlé de son parcours d'enfant, de son arrivée en France, de son changement de statut avec l'élection, de son métier d'actrice, de son implication dans son association Maïsha Africa, de ses convictions et de sa place de mère. Les jeunes en gardent un souvenir impérissable et elle a marquée durablement leurs esprits. Nous poursuivons ce type de soirées qui sont toujours de grands moments de partage.

■ LA DYNAMIQUE RH

La fête de l'institution en juin a été encore un grand moment institutionnel où nous regroupons l'ensemble pour une journée festive. Les anciens salariés et anciens jeunes accueillis sont conviés. L'après-midi est organisée par le comité des fêtes de l'institution et la soirée est toujours riche en émotion, en partage et en retrouvailles.

Des anciens jeunes viennent en famille avec leurs propres enfants. Le repas préparé par les maîtresses de maison et la soirée dansante animée par un jeune et un éducateur couronnent cette journée.

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

La sortie du dispositif de protection de l'enfance reste très sensible et nous attendons les suites de la proposition de loi du 13 juin 2018 de madame Bourguignon visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie. Dans le moment où l'INSEE vient de sortir les statistiques nationales, nous apprenons ainsi que l'âge moyen de décohabitation est en France de 23,7 ans. Il en est tout autre pour les jeunes que nous accueillons. Et alors que l'environnement familial n'est pour certains que peu existant voire inexistant, l'arrivée des 18 ans est souvent source de grande inquiétude même si le contrat jeune majeur maintenu par le département de l'Essonne (et nous en sommes très fier) répond en grande partie à cette nécessité, l'arrivée des 21 ans pourrait être vécu pour certains très douloureusement. Le dispositif de FJT dans le département ne peut que répondre partiellement à l'attente des grands jeunes que nous accueillons et sans doute est-il important de réfléchir à de nouvelles perspectives.

Emmanuel BRETON

SOMMAIRE

[année] EN SYNTHESE	2
CADRE D'INTERVENTION	6
L'Association	7
Présentation synthétique du service	8
BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE	9
Chiffres clefs : besoins et activité	10
Analyse de l'activité réalisée	11
LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION	14
Les projets collectifs	15
Les activités individualisées	15
La vie de l'institution	15
LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES	16
L'équipe et les intervenants	17
Analyse financière	18
L'AMELIORATION CONTINUE	20
Le plan d'amélioration	21
Les principaux axes d'améliorations	21
Etat des lieux des actions et des mises en œuvre	21
LES PERSPECTIVES	23
Projets et perspectives	24

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

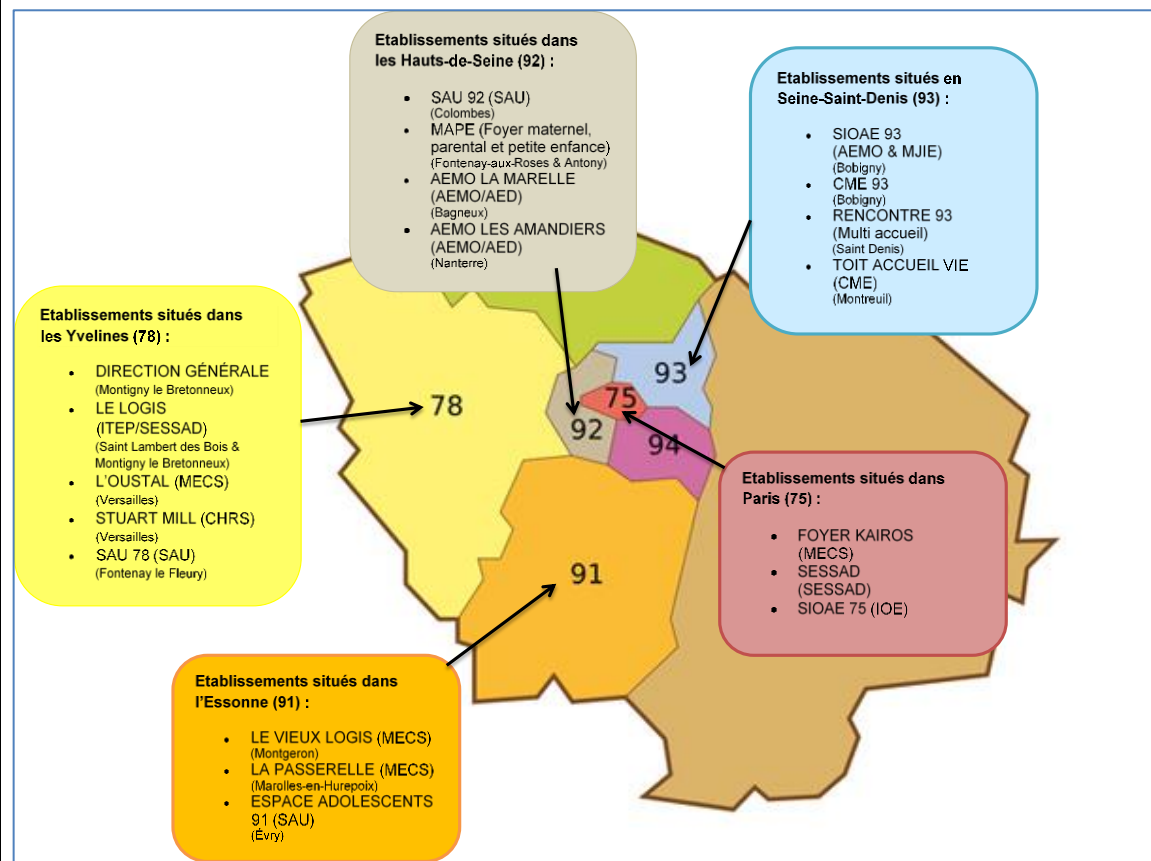
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



Présentation synthétique

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE accueille des mineurs et jeunes majeurs (10/21 ans), originaires en priorité, du département de l'Essonne relevant du dispositif de protection de l'enfance.

Ces adolescents sont confiés par les services d'Aide Sociale à l'Enfance.

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE propose, tout au long de l'année, un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'action éducative au quotidien accompagnée d'un travail avec les familles,
- Le suivi d'une scolarité, l'insertion sociale et professionnelle,
- L'apprentissage de l'autonomie,
- L'éventualité d'une orientation.

Les groupes sont mixtes, verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission par le directeur intervient dans les plus brefs délais.

La mission du Foyer Éducatif LA PASSERELLE est d'offrir les meilleures conditions possibles aux jeunes accueillis pour leur permettre de grandir et de s'insérer socialement.

Nous veillons à ce qu'ils acquièrent une structuration équilibrée de leur personnalité, un développement de leur capacité à mener une vie sociale adaptée et un enrichissement de leurs connaissances.

A partir des Options Fondamentales de l'AVVEJ et du projet d'établissement, nous avons définis trois intentions qui orientent notre travail éducatif :

- Rendre possible la prise de conscience du sentiment de responsabilité personnelle,
- Mettre au travail la représentation que le jeune a de lui-même, de sa famille et de son environnement,
- Construire un projet choisi et réaliste

Ces trois intentions éducatives engagent le personnel à intervenir et à adapter leur pratique éducative en s'y référant.

Pour ce faire, nous attachons une importance toute particulière à l'admission et à l'accueil d'un jeune, ainsi qu'à ses premiers pas dans l'institution.

|

BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE

Chiffres clefs : besoins et activité



61 personnes accueillies
66% filles et 44% garçons
59% de 16-18 ans



96,8 % d'activité
192 demandes d'admission
11 sorties vers un projet
23,3 mois « durée » des accompagnements



100% ont déjà bénéficié d'une mesure sociale ou éducative
57 % déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi
71% de jeunes ayant un rapport difficile à l'école ou adulte en situation d'exclusion sociale



25 % de jeunes/adultes présentant des troubles psychiques
20 % des jeunes/adultes présentant des conduites à risque
20 % de jeunes/adultes ayant des carences médicales à l'arrivée

Analyse de l'activité réalisée

Regard sur la dynamique de l'activité réalisée

- Evolution du taux d'activité

Année	Taux d'activité	Evolution
2018		
Pavillon Collectif	102,25 %	249 journées supplémentaires
Appartements Partagés	101,09 %	61 journées supplémentaires

- Demande d'admissions par activités

192 demandes d'admissions, soit une augmentation de près de 24 % par rapport à 2017

- Les accueils réalisés par activités

14 admissions réalisées dont 2 au service d'appartements partagés

Un accueil en dépannage s'est ensuite transformé en accueil définitif

Trois passages internes de pavillon collectif au service d'appartements partagés

Le nouvel appartement pour 3 jeunes ouvert en novembre 2017 a donc donné la possibilité d'un accueil de 16 jeunes en année pleine au Service d'Appartements Partagés (SAP) tout au long de l'année 2018. L'activité prévue au SAP de 5600 journées a été réalisée et dépassée de 61 journées pour arriver à 5661. L'activité globale de l'institution se porte donc à 11294 dans les trois pavillons d'accueil + 5661 au SAP = 16955 journées. C'est le plus grand total jamais réalisé par le Foyer éducatif LA PASSERELLE depuis son ouverture en 1990.

Profil des accueils

Tranche [mineur]	d'âge 2018		
	Présents au 31/12	admissions	sorties
0 - 3 ans			
4 - 6 ans			
7 - 9 ans			
10 - 12 ans	1		
13 - 15 ans	10	6	5
16 - 18 ans	28	8	8
19 - 21 ans	7		2
21 - 23 ans			

Année	Filles	Garçons
2018		
	22	24
	48 %	52 %

**Caractérisation des besoins du public
à l'accueil**

Evolution et réponses aux besoins des personnes accueillies

- La scolarité/la formation professionnelle

La plupart des jeunes que nous accueillons sont encore soumis à l'obligation scolaire. Nous attachons une attention particulière à l'inscription dans une école, un lycée ou une formation professionnelle.

- L'inscription dans la vie locale

Indicateurs scolarité/formation		2018		
% inscrits dans une pratique sportive	80 %			
% inscrits dans une pratique culturelle	60 %			

- La santé

Indicateurs scolarité/formation		2018		
% personnes orientées vers un lieu de soin psychique durant l'accompagnement	15 %			
% d'accompagnement vers une notification MDPH	5 %			

- Les sorties

Types d'orientations/Sorties		2018		
Structures éducatives	33 %			
En famille	33 %			
Séjour de rupture				
Hôtel				
CER				
Hôpital				
FJT				
Logement indépendant	13 %			
Rupture de placement	20 %			

LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION

Les projets collectifs

Les activités individualisées

La vie de l'institution

Participation des personnes
accueillies

Les temps forts de la vie de
l'établissement

L'ouverture de l'institution sur
l'extérieur

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

L'équipe et les intervenants

Composition de l'équipe

Les mouvements

La formation

Les intervenants

Analyse financière

Budget et source de financement

Regard sur le résultat financier

Evolution des groupes

Point sur les investissements

L'AMELIORATION CONTINUE

Le plan d'amélioration

Éléments constitutifs du plan

[Rappel des évaluations, audit, contrôle, certification...]

La méthodologie associative

Les principaux axes d'améliorations

Etat des lieux des actions et des mises en œuvre

LES PERSPECTIVES

Projets et perspectives

Nous avons évoqué, lors des discussions budgétaires précédentes avec le Département de l'ESSONNE, une proposition visant à la construction d'un pavillon aux normes en matière d'accessibilité, en remplacement de celui de Marolles en Hurepoix. Il se trouve que notre première intention était de se porter acquéreur de ce pavillon dans lequel nous sommes implantés depuis de longues années mais il ne peut être acheté.

La proposition est de plus agrémentée d'une possibilité d'accueillir quatre jeunes présentant un handicap moteur, toujours relevant du dispositif de protection de l'enfance. Les discussions sont en cours concernant ce projet et s'il aboutit, cela viendra pérenniser davantage les structures de l'institution et engagera un nouveau contact avec un financeur qu'est l'agence régionale de santé (ARS).

Ce nouveau bâtiment pourrait être accueilli sur la commune de LA NORVILLE où nous sommes en attente d'une réponse des services du département quand à un terrain resté en jachère depuis près de 40 ans. Ce terrain se situe à proximité d'un collège, d'un lycée et des installations sportives.

Les services du département ont acceptés d'inscrire 50 000 euros en réserve d'investissement dans le compte administratif 2017 en réponse à une de nos propositions, validant de fait le projet.

Sans l'achat du terrain, puisqu'il est propriété du département, nous pouvons tabler sur une construction d'un bâtiment à hauteur de 500 000 euros avec l'originalité de le prévoir autonome en matière énergétique.

Emmanuel BRETON
Directeur Foyer Educatif LA PASSERELLE

